

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à 9h30**

Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94)  
Place du Palais, Salle A (ou B) - Rez-de-chaussée Bâtiment Nord

## EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **CRETEIL (94)**

**6 rue Vincent d'Indy**

*Cadastré section AQ numéro 231, Lieudit "6 rue Vincent d'Indy", pour une contenance de 0 ha 6a 55 ca*

**LOT NUMÉRO VINGT TROIS (23)** : un **APPARTEMENT de 87,27 m<sup>2</sup>**, dans le bâtiment unique, au 5<sup>ème</sup> étage, porte n°4, comprenant suivant PV de description dressé par Maître SADOUN, Commissaire de Justice Associé à CRETEIL (94), en date du 9 janvier 2023 : entrée, cuisine, séjour, couloir, salle de bains, 3 chambres, WC.

**LOT NUMÉRO CINQUANTE HUIT (58)** : une **CAVE** portant le **numéro 28**, dans le bâtiment unique, au sous-sol.

*Selon même PV, les lieux sont occupés.*

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 6 Rue Vincent d'Indy à CRETEIL (94000)**, représenté par son syndic en exercice la société FONCIA VAL DE MARNE, SAS, au capital de 50.000,00 Euros, société inscrite au RCS de CRETEIL sous le numéro B 969.200.799, ayant son siège social au 259 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Harry ORHON, Avocat au Barreau du Val de Marne.

**MISE À PRIX : 26.000 €**

(VINGT SIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à NOGENT SUR MARNE, le 19 décembre 2023 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Harry ORHON

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**

▶ À Maître **Harry ORHON**, Avocat au Barreau du Val de Marne, SELARL MAKOSSO ORHON et FERNANDES-BENCHETRIT, 15 Boulevard de Strasbourg (94130) NOGENT SUR MARNE, **TEL. 01.49.77.10.04**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (Bureau A17 ou A18, RdC du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV), où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. (N° RG 20/00018)

▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

Sur les lieux où une visite sera organisée le **jeudi 25 janvier 2024 à 09h45**